

## Pour un syndicalisme solidaire unitaire et démocratique

# Votez

Le 20 novembre 2008  
au Comité d'entreprise



Syndicat de la CPAM 75  
6, rue Emile Reynaud  
Tél. : 01 48 39 79 08  
Fax - tél. : 01 48 39 79 84  
e-mail: sud-cpam75@free.fr

### ■ Promouvoir une gestion pluraliste :

À l'issue des dernières élections nous avons proposé à tous les élus de participer à la gestion des activités sociales et culturelles du comité d'entreprise. FO et la CFDT ont décliné cette offre. Dans ces conditions, *Sud* a géré le comité d'entreprise avec les seuls élus CGT et UGICT-CGT. Cette situation est insatisfaisante car la dotation du Comité doit être gérée collectivement dans l'intérêt de tous les salariés. Pour le prochain mandat nous proposerons de nouveau une gestion pluraliste à toutes les organisations syndicales qui ont des élus. Notre objectif est d'améliorer encore les prestations et de permettre à un plus grand nombre de salariés (*en particulier les plus modestes*) de bénéficier d'une subvention du CE.

### ■ Favoriser et respecter le choix des agents :

*Sud* réaffirme qu'il convient, en toutes occasions, de favoriser et de respecter le choix de chacun. Il n'entre pas dans la mission des élus d'imposer leurs idées en matière de loisirs et de culture, d'imposer leur sélection de livres et de cadeaux divers. *Sud* continuera de proposer, à côté de la traditionnelle liste des jouets de Noël et des cadeaux de la fête du personnel, des « bons d'achat ». C'est dans cette optique que nous avons défendu et développé le subventionnement des séjours « hors catalogue ». Cette formule est d'ailleurs souvent moins coûteuse pour la collectivité.

# Bilan de mandat

*Les élus au CE ne gèrent pas seulement un certain nombre d'activités sociales, ils siègent également en assemblée plénière*

*où ils doivent assurer l'expression collective des salariés, confrontés aux décisions économiques de l'employeur.*

*Depuis l'arrivée de Mme Babel, la Cpm de Paris est un immense chantier : les CAM ferment les uns derrière les autres, de nombreux immeubles ont été vendus ou sont mis en vente (Ornano), d'autres sites font l'objet d'un contrat de location (La Villette), dans le secteur des prestations de nouvelles structures sont créées (points d'accueil, unités de traitement...). Ces bouleversements - qui interviennent sur fond de suppressions de postes - se concrétisent par des centaines de changements d'affectation et une dégradation des conditions de travail et d'emploi.*

*Le CE malheureusement ne dispose pas d'un droit de veto. Aujourd'hui, la loi oblige seulement l'employeur à requérir l'avis des élus avant la mise en œuvre de ses projets. Ensuite, il prend ses décisions, sans tenir compte de l'opposition souvent majoritaire de cette instance. Les vœux et les demandes des élus sont royalement ignorés.*

*Pour SUD cette situation est totalement insatisfaisante. L'information et la consultation du CE doivent permettre d'analyser la stratégie de l'employeur et d'organiser la mobilisation du personnel. Nous demandons également que les droits des CE soient renforcés : l'employeur doit tenir compte des demandes des élus et satisfaire les revendications du personnel.*

## Vacances Familiales du Personnel

**SUD** préside cette commission depuis 2003. Au cours de nos 3 mandats successifs, notre objectif n'a pas varié : nous avons voulu qu'un nombre plus important de collègues puissent partir en vacances en bénéficiant d'une subvention du CE.

A cet effet, nous avons offert la possibilité d'obtenir une subvention pour des séjours "hors catalogue". La formule a même été élargie à la zone euro dès l'été 2005.

Cette réforme, portée par nos élus, a permis de satisfaire un plus grand nombre de demandes : la proportion des effectifs qui a bénéficié d'une subvention du CE est passée de 28,65% en 2003 à 41% en 2007.

Le nombre de dossiers hors brochure concerne désormais plus de 50% des demandes. Or l'été, cette formule coûte 20% moins cher en moyenne. Résultat : pour la première fois, toutes les demandes des agents ont été satisfaites et le Comité d'entreprise a pu dégager une marge budgétaire importante.

Avec cet "excédent" nous avons pu organiser :

- un séjour montagne à un prix abordable pendant la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An (2007/2008)
  - un deuxième long courrier aux USA, en 2008, pour répondre à l'affluence des demandes.
- Nous avons également proposé

d'étendre le subventionnement pour des séjours au Maroc, en Tunisie, et en Turquie (pays particulièrement attractifs). Mais cette proposition a été rejetée, le 04/12/2007, par les gestionnaires CGT et UGICT/CGT.

Bien évidemment nous espérons également pouvoir enfin offrir aux agents qui ne peuvent bénéficier d'une subvention, le bénéfice d'un chèque vacances.

Sa mise en œuvre a notamment été différée faute de moyens financiers : 300 000 € sont nécessaires pour garantir une prestation pérenne et substantielle .

**Pour le prochain mandat nous proposons de subventionner toutes les destinations (sous réserve que le prestataire soit agréé en France).**

## Enfance

Malgré la diminution du nombre d'enfants, le budget dédié à cette activité est resté identique : cette politique a permis d'améliorer certaines prestations ou d'en créer de nouvelles.

Nous avons ainsi réévalué de manière significative le montant du bon d'achat proposé à l'occasion de la rentrée scolaire.

Les classes découvertes sont désormais subventionnées jusqu'en terminale.

En 2008, le comité a décidé de mettre en place une prestation naissance (parure de bain) d'une valeur de 60 euros. **SUD** aurait

préférée une formule laissant aux parents le choix du cadeau.

**Par ailleurs, nous avons tenté à plusieurs reprises de proposer une participation au financement des activités extra-scolaires (culturelles ou sportives). Si cette proposition est restée minoritaire, elle demeure d'actualité pour la prochaine mandature.**

## **Arbre de Noël**

Paris offre une multitude de spectacles de qualité pour enfant. *Sud* souhaite réorganiser cette activité. Nous voudrions offrir un éventail plus large de spectacles et laisser le personnel choisir entre le traditionnel cadeau et un bon d'achat pour chaque enfant.

*Sud* proposera cette réforme lors du prochain mandat.

## **Loisirs, culture**

En 2006, nous avons constaté une désaffection sur les week-ends touristiques en France, les sorties d'une journée ...

Pour relancer ces activités, nos élus ont proposé des destinations plus attractives à des prix abordables : des formules week-ends tout compris (Djerba, Marrakech, Budapest, ...).

En cette fin d'année 2008, certaines destinations ont connu un tel succès que nous avons dû les organiser 3 fois (week-end Rome).

Nous avons remplacé la soirée "antillaise" qui s'essouffait par une

« croisière sur la Seine ». Cette prestation renouvelée trois fois entre 2006 et 2008 a permis à plus de 400 personnes de faire la fête.

Même succès pour les sorties à thèmes comme la soirée à Vaux le Vicomte, que nous avons programmée plusieurs fois.

Nous avons passé un accord avec le groupe « Citadines ». Ce dispositif permet de louer à prix réduits des appartements dans certaines villes de France, ou dans des capitales européennes (Berlin, Londres, Barcelone, Bruxelles, ...).

## **Sports**

Pour promouvoir le sport nous avons instauré un abattement supplémentaire sur des week-ends de ski. Cette formule a rencontré un vif succès.

Malgré l'opposition de la CGT, *Sud* a fait passer le budget de la billetterie sportive de 2 000 € à 30 000 €.

Avec ces nouveaux moyens financiers, le CE subventionne la pratique d'un sport à proximité du domicile ou du lieu de travail des agents à hauteur de 20 €.

**Toutefois cette participation reste trop modeste et nous proposons de la fixer au moins à 50 €.**

## **Restauration collective**

Le projet immobilier de la Direction, visant à regrouper tous les services centraux et la vente de l'immeuble d'Ornano, ont aggravé nos difficultés en matière de restauration.

La vente de l'immeuble Bercy étant également envisagée, il a été demandé à l'employeur de reprendre la gestion des cantines à compter du 01 janvier 2008. Cette restitution a été votée majoritairement par les élus. Depuis cette date l'employeur s'est toujours refusé à assumer ses responsabilités.

La gestion de la cantine de Bercy reste donc à la charge du Comité d'entreprise. Un recours en justice est envisagé.

Actuellement un seul restaurant reste ouvert, sans qu'il soit possible de garantir son avenir. Force est de reconnaître que le coût de cette activité est énorme au regard du nombre faible d'agents Cpm qui y déjeunent.

La gestion de ce dossier est particulièrement complexe et nous ne prétendons pas détenir seuls la solution.

**Pour *Sud* la priorité reste la préservation de l'emploi et des rémunérations des salariés de la cantine de Bercy.**

## **Commission sociale**

Dans le contexte actuel il n'est pas étonnant de constater une augmentation du nombre de dossiers présentés par les assistants sociaux. En 2007, les dons et les prêts ont été revalorisés.

**Pour l'avenir, nous souhaitons augmenter le budget de cette commission.**

## La Trésorerie

Les ressources du CE proviennent d'une contribution prélevée sur la masse salariale (2,75%). La stagnation générale des salaires et les réductions d'effectifs amoindrissent régulièrement la dotation de la Cpam au CE.

Malgré un contexte budgétaire défavorable les gestionnaires - comptables de l'argent des salariés - doivent néanmoins s'efforcer de satisfaire les besoins du personnel.

Depuis 2003, *Sud* participe à la gestion du CE : à ce titre nos élus ont largement contribué à redresser la situation financière de cette institution. La trésorerie (grave-ment déficitaire en 2003), est redevenue excédentaire. En 2006, une décision de justice a contraint l'employeur à verser au CE les sommes qu'il lui devait depuis des années au titre des frais de fonctionnement. Bien évidemment ce jugement a également contribué à renforcer les capacités financières du Comité d'entreprise.

Tous ces éléments nous ont permis d'augmenter les montants dédiés aux activités sociales.

Toutefois, en 2009, l'accord sur la complémentaire obligatoire va priver le CE, en partie, des sommes qui lui étaient dues. Elles participeront désormais au financement de la complémentaire des retraités. Le manque à gagner sera d'au moins 93 000 € soit l'équivalent du budget réservé à la « fête des mères et du personnel ».

---

La représentante de *Sud* au comité d'entreprise sera **Joëlle Rocher**

---

Liste de nos candidats



aux élections professionnelles

---

### Candidats employés

#### Titulaires

Eric Cornano  
Jacques Trebor  
Martine Delvallée  
Corinne Agnier  
Eric Tourneur  
Veronique Blanchet  
Carole Tramier

#### Suppléants

Alain Dell'Armi  
Françoise Carton  
Martine Simon  
Didier Jan  
Nicole Fourel  
Sylvie Peyrot  
Corinne Laquais

---

### Candidats cadres

#### Titulaires

Gisèle Gandon  
Gilles Barboux  
Maryse Gauthier

#### Suppléants

Jean Agasse  
Isabelle Torregrossa  
Monique Monjallon